



Assurances

Votre société indépendante
de courtage en assurances

ASSURANCE GRÊLE DÉTAIL PARCELLAIRE



POUR RENVOYER VOTRE DEMANDE, MERCI DE NOUS LA RETOURNER SOIT :

• **PAR COURRIER À**

PMC Assurances
26 Rue de la République
36000 CHÂTEAURoux

• **PAR FAX AU**

02 54 22 08 24
(Tél. 02 54 35 53 20)

• **PAR MAIL À**

contact@pmc-assurances.fr

www.pmc-assurances.fr

RCS CHÂTEAURoux 444 278 725 - ORIAS N° 07002261

Détail des natures de récoltes soumises à l'assurance grêle **EXERCICE 20 . .**

Monsieur :
 Adresse :
 N° contrat : Portable : Fixe:.....

N°	Commune	Lieudit (Ilots-Cadastre)	Nature de Récolte	Surface		Capital assuré hectare en €	Valeur assurée en Euros
				ha	a		
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
Total surface assurée						Capitaux assurés :	,00€

OBLIGATIONS

Toutes les parcelles d'une même nature de récolte doivent être assurées. ***Vous pouvez établir une déclaration simplifiée (une ligne par nature de récolte et surface totale en indiquant la commune principale des risques)***. En cas de sinistre, l'expert de La SUISSSE GRÊLE peut exiger une copie de la déclaration de surface (PAC) / tout autre document utile nécessaire à une vérification.

La garantie grêle est étendue aux dommages causés par la tempête aux conditions contractuelles décrites suivant l'application de l'article L 122 - 7 du code des assurances (franchise 30% des capitaux assurés ci-dessus)

A.....

Le.....